

## Le Droit du renseignement, un sujet au cœur de l'actualité

**LexisNexis publie un nouvel ouvrage, « Le droit du renseignement » d'Olivier de Maison Rouge, un sujet au cœur de l'actualité pour mieux comprendre les grands enjeux contemporains, qu'ils soient juridiques, militaires, géopolitiques, stratégiques ou encore économiques.**

Le monde actuel connaît de nouvelles menaces et nécessite de nouvelles réponses, parfois attentatoires, provisoirement ou durablement, aux libertés individuelles. Les événements tragiques de l'année 2015 ont mis en perspective les réalités, tout autant que les difficultés et les carences de l'État face à ces menaces.



L'ouvrage met en lumière un métier et un droit qui ont su évoluer face à de nouvelles problématiques comme la fiabilité et la protection de l'information. Il apporte également un éclairage sur la loi relative au renseignement du 24 juillet 2015 complétée par la loi du 30 novembre 2015 relative à la surveillance des communications électroniques internationales.

« Cet ouvrage, a le mérite d'explorer un champ encore peu défriché. Il va permettre à chaque citoyen de saisir les défis auxquels sont confrontés les hommes et les femmes des services pour faire face à des menaces multiformes et changeantes. Nul doute qu'il fera naître des vocations », explique en préface de l'ouvrage Jacques Myard, député et membre de la délégation parlementaire au renseignement.

Au-delà, Olivier de Maison Rouge consacre une partie essentielle de ses développements au renseignement économique et stratégique, dressant un panorama complet des droits et devoirs des acteurs économiques en matière de protection mais aussi de partage d'informations.

### **A propos de L'auteur**

**Olivier de Maison Rouge est avocat et docteur en droit. Il s'est spécialisé en droit de l'intelligence économique (IE) et dans le secret des affaires. En qualité de personnalité qualifiée, il est membre, du Syndicat français de l'IE (SYNFIE), où il siège au conseil d'administration et au comité d'éthique. Il fait également partie de la commission permanente « secret » de l'Association Internationale pour la Protection de la Propriété Intellectuelle (AIPPI). Il est professeur associé à l'Ecole des Relations Internationales (ILERI).**

**À propos de LexisNexis® en France – [www.lexisnexus.fr](http://www.lexisnexus.fr)**

Editeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : Lexis 360®, la gamme Poly, JurisClasseur, D.O,...

LexisNexis, classée 2ème entreprise en France où il fait bon travailler. Suite à sa participation à la plus grande enquête européenne sur la motivation au travail, LexisNexis, est lauréat du label « **HappyAtWork** » dans la catégorie Entreprises de 250 à 5 000 employés.

**Pour plus d'informations :**

Twitter : [@LexisNexisFr](https://twitter.com/LexisNexisFr) – Facebook : [LexisNexis France](https://www.facebook.com/LexisNexisFrance) – LinkedIn : [@LexisNexis France](https://www.linkedin.com/company/LexisNexisFrance) – Revue digitale Tendence Droit : <http://www.tendancedroit.fr/>